

**ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE  
BUREAU NATIONAL**

**Observations présentées au Comité sénatorial permanent des affaires  
sociales, des sciences et de la technologie**

**D<sup>r</sup> Patrick Smith  
Chef de la direction national**

**Le 30 mai 2017**

**L'allocution prononcée fait foi**

## **Introduction**

Je vous remercie, monsieur le président.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, bon après-midi,. Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui. Je suis le D<sup>r</sup> Patrick Smith. Je suis le chef de la direction nationale de l'Association canadienne pour la santé mentale. Cette organisation pancanadienne fêtera ses 100 ans en 2018 et elle compte plus de 15 000 employés et bénévoles dans plus de 300 lieux d'activités dans toutes les provinces du pays. On nous décrit souvent comme un organisme communautaire en santé mentale « sur le terrain ».

## **Le gouvernement fédéral**

- Le gouvernement Trudeau a fait montre d'une volonté politique sans précédent en reconnaissant l'existence de graves lacunes dans le domaine de la santé mentale et en s'efforçant d'y remédier. En outre, le premier ministre Trudeau a prouvé qu'il comprenait « l'approche pangouvernementale » en demandant l'atteinte de résultats particuliers en santé mentale dans les lettres de mandat adressées à nombre de ses ministres. Le budget de 2017 a été la preuve de l'engagement pris par le gouvernement pour ce qui est de commencer à combler les nombreuses lacunes en matière de financement proportionnel et à changer le comportement de notre pays vis-à-vis de la santé mentale et de la maladie mentale.

## **Financement ciblé**

- L'ACSM a demandé au gouvernement fédéral de réserver des fonds pour la santé mentale dans les transferts aux provinces, et elle a été heureuse de voir son souhait se réaliser dans le budget de 2017 et de constater que les fonds gouvernementaux ciblaient les communautés aux besoins criants comme les anciens combattants, les militaires en service actif et les familles de militaires, ainsi que les populations autochtones, les aidants, les enfants et les jeunes, et les personnes aux prises avec des problèmes de toxicomanie.
- Il reste du chemin à parcourir avant que la santé mentale soit financée à la hauteur des soins de santé physique et en proportion du fardeau que représente la maladie.
- Le Canada est le pays qui dépense le moins en soins de santé mentale de tous les pays du G7. Ce sous-financement chronique s'est traduit par un accès nettement insuffisant aux services et à l'aide de base en santé mentale. Cet écart ne s'est pas manifesté soudainement, et il faudra des efforts et un engagement soutenus pour y remédier.
- L'Association canadienne pour la santé mentale demande au gouvernement des investissements soutenus en santé mentale, en particulier dans les services et le soutien communautaire de base, afin de permettre au Canada de s'aligner sur les autres pays du G7 par rapport auxquels il accuse toujours un retard.

## **Démarche par étapes**

- L'ACSM demande au gouvernement d'investir dans cinq secteurs clés où le Canada accuse le plus de retard par rapport aux autres pays du G7; ces investissements ciblés auront une très grande incidence sur la vie des gens. Ces sommes ainsi investies dans des services et des mesures de soutien communautaire contribueront à améliorer les résultats et à réduire le besoin de lits en milieu hospitalier et de soins intensifs de courte durée.
  - Il y a un problème fondamental au Canada qui doit être réglé séance tenante : celui de savoir qui est couvert dans notre système public. C'est sans pudeur que je vais citer ici, aujourd'hui, deux de mes éminents collègues. La D<sup>re</sup> Karen Cohen nous a aidés à comprendre qu'au Canada, nous bénéficions de la couverture universelle des soins de santé, mais pas de l'assurance-maladie universelle. En effet, en ce qui concerne les soins primaires en santé mentale, des services fondés sur des données probantes comme le counselling, les interventions structurées largement répandues axées sur des thérapies cognitivo-comportementales et d'autres psychothérapies, ainsi que d'autres mesures d'aide en santé mentale communautaire que les autres pays du G7 utilisent couramment comme base d'intervention en santé mentale ne sont généralement pas offerts au Canada...à moins de pouvoir se les payer. L'entreprise Starbucks Canada a fait sensation quand elle a modifié la couverture de ses employés, faisant passer de 400 à 5 000\$ le remboursement de leurs frais en counselling et de soutien en santé mentale. Donc, dans un pays offrant une couverture universelle de soins de santé, seuls les bienheureux baristas chez Starbucks Canada ont droit à une couverture de soins en santé mentale de base.
  - Ian Boeckh compare la réforme des services en santé mentale à un sport d'équipe. Il a raison (et il en est d'ailleurs l'un des meilleurs ambassadeurs). Or, la grande majorité des membres d'équipe les plus précieux dans les autres pays sont sur la touche ici. Le Canada compte des psychologues, des travailleurs sociaux, des travailleurs spécialisés dans le soutien par les pairs et des conseillers en toxicomanie, mais la plupart d'entre eux sont sur la touche, en dehors du système financé par les deniers publics. En les faisant entrer dans le jeu, comme c'est le cas dans d'autres pays développés, en leur permettant d'exercer pleinement leur profession et en les rémunérant pour faire le travail pour lequel ils sont formés, on aura immédiatement des résultats époustouflants. L'ACSM salue et applaudit la proposition du gouvernement d'appuyer les services offerts par des guérisseurs autochtones traditionnels pour répondre aux besoins en santé mentale. Nous demandons aussi aux gouvernements fédéral et provinciaux de travailler ensemble pour veiller à ce que les professionnels des soins de santé mentale primaires soient aussi inclus et appuyés.
- J'espère que nous aurons l'occasion d'aborder plus en détail la démarche par étapes que vous découvrez aujourd'hui. Toutefois, en résumé, les paliers inférieurs, qui représentent les composantes de base d'un système de santé mentale adéquatement financé, ont souffert d'un très cruel manque d'investissements au Canada. Un meilleur accès à des services aux paliers inférieurs se révèle plus rentable et peut prévenir un éventuel recours à des soins plus coûteux et plus longs. Nous traitons le cancer avant le

stade 4. Si on intervient tôt, il est possible d'obtenir de meilleurs résultats. Nous devons faire la même chose dans le domaine de la santé mentale. Aussi, quand on parle de financement en soins de santé ciblés, on ne parle pas d'obtenir plus de lits dans les établissements pour des problèmes de santé mentale. Si le système n'a que cela à nous proposer, il ne faut pas s'étonner d'avoir l'impression que nous avons besoin de plus. Au lieu de cela, nous devons investir dans les services de base à l'échelle de la communauté et redéfinir les soins primaires pour qu'ils incluent, dans le domaine de la santé mentale, les fournisseurs de soins de santé mentale primaires.

- i. Interventions structurées dans la communauté très courantes et fondées sur des preuves (thérapies cognitives et comportementales et d'autres psychothérapies) comme « Rebondir » (Bounce Back) et « Vivre sa vie pleinement » (Living Life to the Full). Ces services sont fournis par des travailleurs spécialistes du soutien par les pairs et supervisés par des professionnels de la santé mentale autorisés à exercer (\*palier 2).
  - ii. Soins de santé mentale primaires : une véritable démarche interdisciplinaire qui inclut des psychologues, des travailleurs sociaux, des conseillers en toxicomanie, des accompagnateurs, des travailleurs spécialistes du soutien par les pairs, etc. (\* palier 3).
  - iii. Services et mécanismes de soutien communautaires : un ensemble complet d'aides à l'emploi, d'aides au logement, de soutien par les pairs et aux familles parce que la solution à un problème de santé mentale ne peut être uniquement thérapeutique (\*Côté gauche du spectre).
  - iv. Y ajouter des services pour les personnes ayant des besoins complexes en matière de santé mentale nécessitant un modèle de traitement communautaire plus spécialisé et intensif (\*palier 4).
  - v. Un éventail complet de mesures visant à prévenir la maladie et à promouvoir la santé mentale grâce à une stratégie prenant en compte l'ensemble de la population parce qu'être en bonne santé mentale ne signifie pas ne pas être malade (\*côté droit de l'échelle).
- Cette démarche repose sur le principe du « moins grand fardeau ». Au moment de l'évaluation, des traitements efficaces de faible intensité qui répondront vraisemblablement aux besoins des patients leur sont offerts en premier et les traitements de forte intensité ne sont offerts qu'au besoin. Au Canada, l'existence d'énormes lacunes aux paliers inférieurs signifie qu'au bout du compte, des patients se voient offrir de manière inappropriée des services plus chers et intensifs.
  - Si on investit plus aux paliers 2 et 3, il y aura moins de demandes de services aux paliers 4 et 5, et les services à ces paliers pourront être d'abord offerts à ceux qui en ont vraiment besoin.

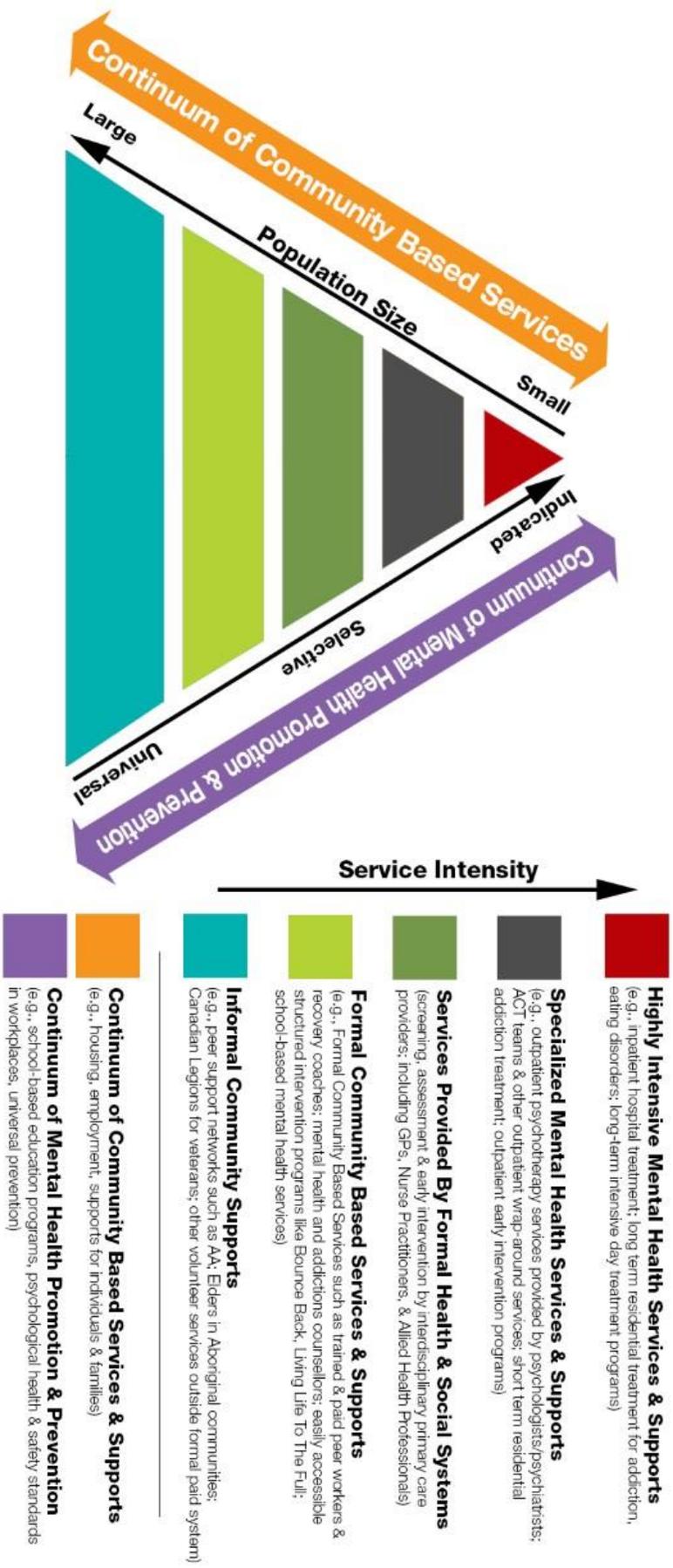
o



Canadian Mental Health Association  
Mental health for all

Association canadienne pour la santé mentale  
La santé mentale pour tous

## CMHA National Stepped Care Model



## Fonds pour la transformation

- Ne faites pas marche arrière. Continuez à faire preuve de volonté politique à l'échelle fédérale. Le Canada en a besoin. En plus des fonds dédiés à la santé mentale dans le Transfert canadien en matière de santé, l'ACSM demande la création d'un « fonds pour la transformation » qui serait administré par Santé Canada et l'Agence de santé publique du Canada et destiné à financer directement l'innovation et des composants particuliers du système, principalement les paliers 2 et 3.
  - En augmentant les ressources pour les paliers 2 et 3, on assurerait la promotion des interventions peu coûteuses et faciles d'accès et on allégerait la pression exercée sur le palier 3. Je renvoie aux programmes comme « Rebondir » ou « Vivre sa vie pleinement », des services fondés sur des données probantes qui peuvent être offerts par l'intermédiaire de la technologie, même par téléphone, qui peuvent limiter les obstacles à l'accès aux ressources et atteindre le plus grand nombre de personnes en difficulté. Ces investissements auraient un effet optimal sur les jeunes de 25 ans et moins.
    - **L'ACSM sert 186 343 jeunes chaque année.**

### Citations de Justin Trudeau :

<http://www.primeminister.gc.ca/fra/nouvelles/2017/05/01/declaration-du-premier-ministre-du-canada-loccasion-de-la-semaine-de-la-sante>

« Cette semaine, j'encourage tous les Canadiens à #Parlerhautetfort pour accroître la sensibilisation au sujet de la santé mentale, un aspect important mais parfois invisible de notre santé générale.

Dans le cadre de la campagne de cette année, dirigée par l'Association canadienne pour la santé mentale, on nous demande d'élever la voix pour que les Canadiens obtiennent les soins de santé mentale dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin. La santé mentale fait partie intégrante de notre bien-être, mais trop souvent, les délais trop longs ou les services limités empêchent les Canadiens d'obtenir les soins de santé dont ils ont besoin.

C'est pourquoi le gouvernement du Canada versera aux provinces et aux territoires cinq milliards de dollars au cours des dix prochaines années pour soutenir des initiatives en matière de santé mentale. Ces investissements permettront d'améliorer l'accès à des interventions, à des services et à des soins de santé mentale qui ont fait leurs preuves, pour des gens de partout au Canada. En mettant l'accent plus particulièrement sur les adolescents et les jeunes adultes, nous aiderons ainsi jusqu'à 500 000 jeunes Canadiens.

Nous savons qu'un plus grand accès aux soins et à du soutien ne représente que la moitié de l'équation. Le fait d'avoir accès à un logement sûr, adéquat et abordable, et de pouvoir trouver

et garder un emploi bien rémunéré fait aussi une différence au niveau de la santé des gens. C'est pourquoi le gouvernement du Canada fait des investissements importants dans des initiatives liées au logement et à l'emploi. Grâce au nouveau fonds national pour le logement de cinq milliards de dollars, les personnes qui ont des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie seront mieux soutenues.

Le gouvernement du Canada donne suite à son engagement d'aider les communautés à surmonter leurs difficultés particulières en matière de santé mentale. S'appuyant sur des initiatives dirigées par les Autochtones comme le Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations et la Stratégie nationale de prévention du suicide chez les Inuits, le budget de 2017 prévoit plus de 200 millions de dollars sur les cinq prochaines années pour soutenir davantage les services de santé mentale destinés aux Premières Nations et aux Inuits. Cela inclut notamment pour la première fois les services des guérisseurs traditionnels dans le cadre du Programme des services de santé non assurés, administré par Santé Canada.

Nous sommes très nombreux à avoir eu à affronter la maladie mentale, y compris ma propre famille. À tous ceux qui ont été aux prises avec une maladie mentale : merci de partager votre histoire et de démontrer que l'on est plus fort lorsqu'on fait preuve d'ouverture. Vous n'êtes pas seuls. Aujourd'hui, je me joins aux Canadiens pour célébrer leur résilience et pour élever la voix en disant qu'il faut un accès rapide aux services et au soutien en santé mentale. Ensemble, nous veillerons à ce que tous les Canadiens aient les soins et le soutien nécessaires pour avoir une vie épanouie et saine. »